

74, Grande Rue 39380 Chamblay contact@valdamour.com T. 03 84 37 74 74 www.valdamour.com

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le 15/04/2024

ID: 039-243900420-20240408-45_2024-DE

Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire de la communauté de communes du Val d'Amour

République française Département du Jura

Séance du 08 avril 2024

Date de convocation 22 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, lundi 08 avril à 18h30 le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à La Loye au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

ZA Bel Air: vente de parcelles

N°45/2024

Présents

Nombre de membres

40

Présents

33

Représentés

3

Excusés

6

Votants

36

Mesdames Masuyer, Valot, Giancatarino, Hählen, Alixant, Pate, Mourot, Junod.

Messieurs Dejeux, Naudeix, Degay, Brochet, Timal, Poulin, Pichon, Poctier, Rougeaux,

Ramaux, Chevanne, Baton, Koehren, Madgelaine, Chalumeau, Rochet, Fraichard, Bouton, Della Ramaux, Chevanne, Baton, Koehren, Madgelaine, Chalumeau, Rochet, Fraichard, Bouton, Della Ramaux, Chevanne, Baton, Koehren, Madgelaine, Chalumeau, Rochet, Fraichard, Bouton, Della Ramaux, Chevanne, Baton, Chalumeau, Rochet, Fraichard, Bouton, Della Ramaux, Chevanne, Baton, Chalumeau, Rochet, Fraichard, Bouton, Della Ramaux, Chevanne, Chalumeau, Rochet, Fraichard, Bouton, Della Ramaux, Chevanne, Chalumeau, Chalu

Santa, Vuillet, Brugnot, Schouwey, Bigueur, Besia, Joffre.

Excusés Mmes Paillot (procuration à Joëlle Alixant), Sermier (procuration à Sandra Hählen), Faivre, Falcinella-Gillard, MM. Truchot (procuration à Etienne Rougeaux), Théry.

Absents M. Coutrot.

Vu l'article L. 2241-1 du CGCT,

Considérant que la Communauté de communes a créé une zone d'activités sur le territoire de la commune de Port Lesney lieu-dit Au champs dit Cey appelée zone d'activités de Bel Air,

Considérant que trois parcelles contigües sont disponibles sur cette zone pour une surface totale de 283 m²et que M. Thibault Poignon est intéressé pour les acquérir,

Considérant l'avis du domaine sur la valeur vénale des parcelles,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- D'approuver la vente des parcelles cadastrées AM 225 (141 m²), AM 230 (125 m²) et AM 231 (17 m²) lieu-dit Au champs dit Cey sur la commune de Port Lesney, à M. Thibault Poignon au prix de 4 245€,
- Que la vente sera réglée par un acte en la forme administrative authentifié par le Président,

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le 15/04/2024

ID : 039-243900420-20240408-45_2024-DE

D'autoriser la 1^{ère} Vice-présidente, Mme Pate, à signer cet acte en tant que représentante de la Communauté de communes.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Etienne Rougeaux Le Président



Virginie Valot Secrétaire de séance

